

# CONTRE LA CASSE DE L'INDUSTRIE

## *il faut maintenir et développer* **L'EMPLOI QUALIFIÉ !**

Près de 300 000 emplois supprimés ou menacés en France : voilà le lourd et désastreux bilan des quelques 286 PSE (Plans de Sauvegarde de l'Emploi) annoncés dans le pays depuis septembre 2023.

### **Le résultat de choix politiques**

Cette catastrophe pour nos emplois, notre industrie, ainsi que notre économie et l'environnement, est le résultat de choix politiques.

Du gouvernement d'abord, qui par ses politiques "pro business" a multiplié les cadeaux aux entreprises sans contrôle ni contrepartie, au point qu'en 2023, la Cour des comptes estime à plus de 260 milliards d'euros le soutien financier accordé aux entreprises.

Des directions d'entreprise ensuite, qui mettent en œuvre **des stratégies court-termistes** pour satisfaire les besoins immédiats des actionnaires, **quitte à détruire l'or qu'ils ont entre les mains** : l'outil de production et les qualifications des salarié·es.

Comment ? Par des réorganisations, par le recours à l'IA pour optimiser la production et réduire la masse salariale, par le dumping social et environnemental qu'induisent des choix de délocalisations qui nous concernent toutes et tous.

**Envie de se syndiquer ?  
Rien de plus simple !**



Alors que les entreprises ont toutes besoin de salarié·es qualifié·es pour faire face à des défis complexes (transition écologique et énergétique, révolution numérique liée à l'IA, conformité aux nouvelles réglementations, etc.), **les ingés cadres et techs sont également concerné·es par cette casse des emplois.**

Pour réduire la part des salaires dans les richesses créées par les entreprises, elles cherchent notamment à se débarrasser des salarié·es expérimenté·es les plus qualifié·es.

**80 %** des cadres senior·es sont au chômage en raison d'une décision de l'employeur (dont 16 % dans un contexte de licenciement économique) (Apec, 2023).

**D'autres stratégies industrielles existent pourtant, et les ingés, cadres et techs se trouvent au cœur de leur conception.**



## Nous avons des propositions !

Mais nos propositions alternatives, qui visent à remettre l'humain au centre de la décision de production, sont la plupart du temps balayées d'un revers de main par les directions d'entreprise. C'est ainsi le cas des ingénieurs, cadres et techniciens de la filière de l'automobile qui ont proposé il y a de cela plusieurs années à leurs entreprises de prendre le virage de la voiture électrique bon marché. Les directions ont refusé ces projets alternatifs et ouvert grand la porte à la concurrence internationale et à la fragilisation de toute la filière de production.

# 2/3

- des cadres ne se sentent pas associés à la définition des stratégies de leur entreprise
- des professions intermédiaires déclarent que leur éthique professionnelle rentre régulièrement en contradiction avec les choix et les pratiques de leur employeur

(Baromètres Secafi/ViaVoice)



L'Ugict appelle les ingénieurs, cadres et techniciens à se mobiliser, notamment le 12 décembre 2024, contre la casse des emplois et à débattre des alternatives de production (choix industriels, organisationnels) sur tous les lieux de travail.

Rien n'est écrit d'avance : nous pouvons reprendre la main !

[ugictcgt.fr](http://ugictcgt.fr)



## L'Ugict-CGT revendique une stratégie de planification écologique et industrielle avec :

- Un **plan d'urgence** pour l'investissement productif avec la création d'un pôle public financier
- Un **plan national de maintien et de relocalisation des outils et emplois industriels**, piloté par un État assumant un rôle d'acteur central de l'industrie
- Un **moratoire sur les licenciements** pour sauvegarder les emplois, les qualifications et les compétences
- Un retour au **tarif réglementé** de vente de l'électricité et du gaz pour un juste prix face aux factures dans l'industrie
- Des **assises de l'industrie** et une grande loi pour réindustrialiser le pays et répondre au défi environnemental
- La **conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises**
- De réorienter la politique européenne
- Pour les salarié·es qualifié·es à responsabilité, de nouveaux droits tels que le **droit de refus et de proposition alternative** (soutenu par 56% des cadres, Baromètre Secafi/ViaVoice 2024)